

2018

Rapport annuel



Picardie Verte
Communauté de Communes

Service déchets
de la Picardie Verte.

SOMMAIRE

- I) Préambule	Page 2
- II) Les indicateurs techniques du service	Page 3
II-1) Diaporama 2018	
II-2) Evolution des quantités réceptionnées	
II-3) Analyse du contenu de nos poubelles	
- III) Les indicateurs financiers du service	Page 4
III-1) Evolution des besoins de financement	
III-2) Répartition des dépenses et recettes du service	
III-3) Répartition des dépenses de fonctionnement	
III-4) Répartition des coûts par habitant	
- IV) Les ordures ménagères résiduelles et assimilées	Page 6
IV-1) Généralités	
IV-2) Evolution des quantités collectées	
- V) Les papiers et emballages recyclables	Page 7
- VI) Les déchets verts collectés en porte-à-porte	Page 8
VI-1) Généralités	
VI-2) Indicateurs financiers	
- VII) Les déchetteries communautaires	Page 9
VII-1) Généralités	
VII-2) Indicateurs quantitatifs	
VII-3) Indicateurs financiers	
- VIII) L'évolution du coût par habitant	Page 10

I) PREAMBULE

La Communauté de Communes de la Picardie Verte exerce la compétence en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés. La gestion du traitement des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables est déléguée au syndicat mixte « TRINOVAL ».

Conformément aux prescriptions du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, le présent rapport a pour objet de présenter l'ensemble des aspects techniques et financiers du service des déchets.

Poursuivant son objectif d'offrir un service de qualité au meilleur coût, la Communauté de Communes multiplie les projets, notamment :

- L'adoption de nouvelles consignes de tri au 1^{er} janvier 2019, permettant de collecter en apport volontaire les papiers et les emballages carton dans 186 bornes de proximité. La séparation des flux contribue à l'amélioration des performances de tri mais surtout de maîtriser les coûts de collecte.
- L'instauration d'un règlement communautaire de collecte, clarifiant les droits et les obligations des usagers du service de ramassage des déchets ménagers et assimilés.
- La réalisation d'aménagement dans la déchetterie communautaire située à GREMEVILLIERS, favorisant la sécurité de la circulation à l'intérieur du site.

II) LES INDICATEURS TECHNIQUES DU SERVICE

II-1) DIAPORAMA 2018

	Tonnages 2018	Ratios (en kg/habitant)	Répartition	Evolution 2017/2018	
Ordures ménagères	7 922 t	235 kg /hab.	39 %	+1,39%	↗
Déchets recyclables	1 442 t	43 kg /hab.	7 %	- 2,84%	↘
Déchets verts (4 communes)	260 t	8 kg /hab.	1 %	+ 7,30%	↗
Verre	1 248 t	37 kg /hab.	6 %	+ 9,77%	↗
Déchetteries	9 236 t	274 kg /hab.	47 %	-18,62%	↘
TOTAL	20 108 t	597 kg/hab.	100%	-7,20%	↘

Tableau 1 : Tonnages de déchets collectés

Courant l'année 2018, un habitant de la Picardie Verte a produit 597 kg de déchets en moyenne. La moitié de ces déchets est collectée en porte-à-porte, le reste étant capté dans les déchetteries communautaires, représentant 274 kg/habitant (*recensement 2018 : 33 665 habitants*).

II-2) EVOLUTION DES QUANTITES RECEPTIONNEES

La quantité totale de déchets collectés sur la Picardie Verte tend à diminuer depuis 2015. Cette réduction significative de 85 kg/habitant sur les 4 dernières années s'explique principalement par une baisse des apports dans les déchetteries communautaires.

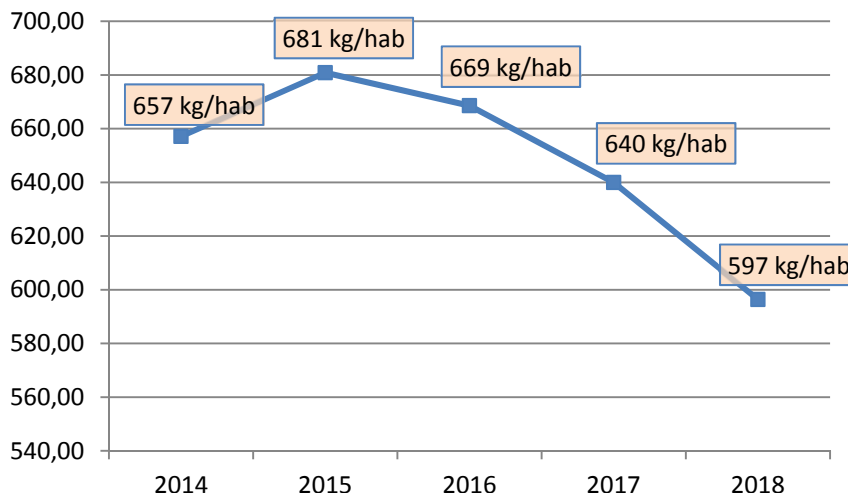


Tableau 2 : Evolution des quantités de déchets collectés par habitant

III) LES INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE

III-1) EVOLUTION DES BESOINS EN FINANCEMENT

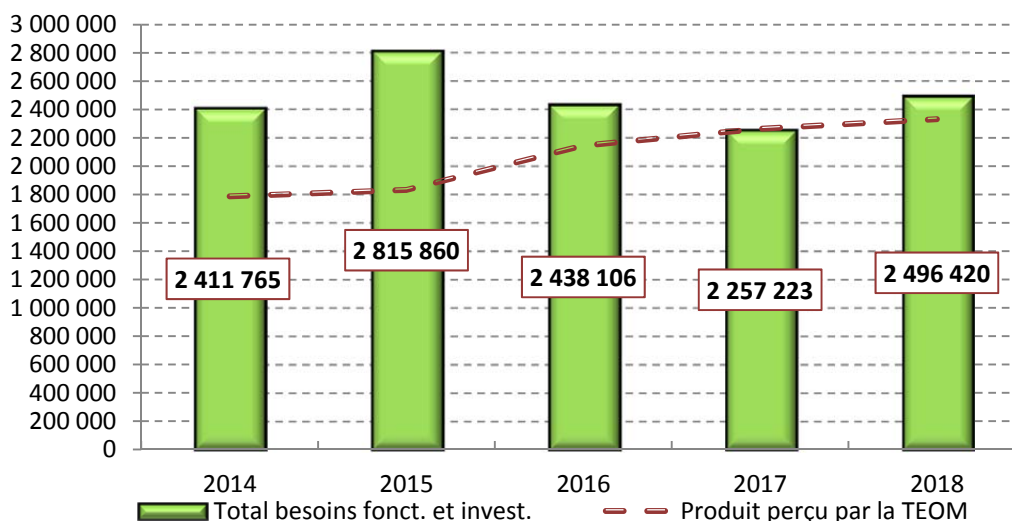


Figure 2 : Evolution des besoins du service et de la TEOM

Les besoins de financement correspondent aux dépenses globales de fonctionnement et d'investissement diminuées des recettes directes (aides financières, soutiens éco-organismes, redevances...)

La légère hausse enregistrée provient principalement des frais d'acquisition des bornes papiers et au versement décalé des aides financières CITEO.

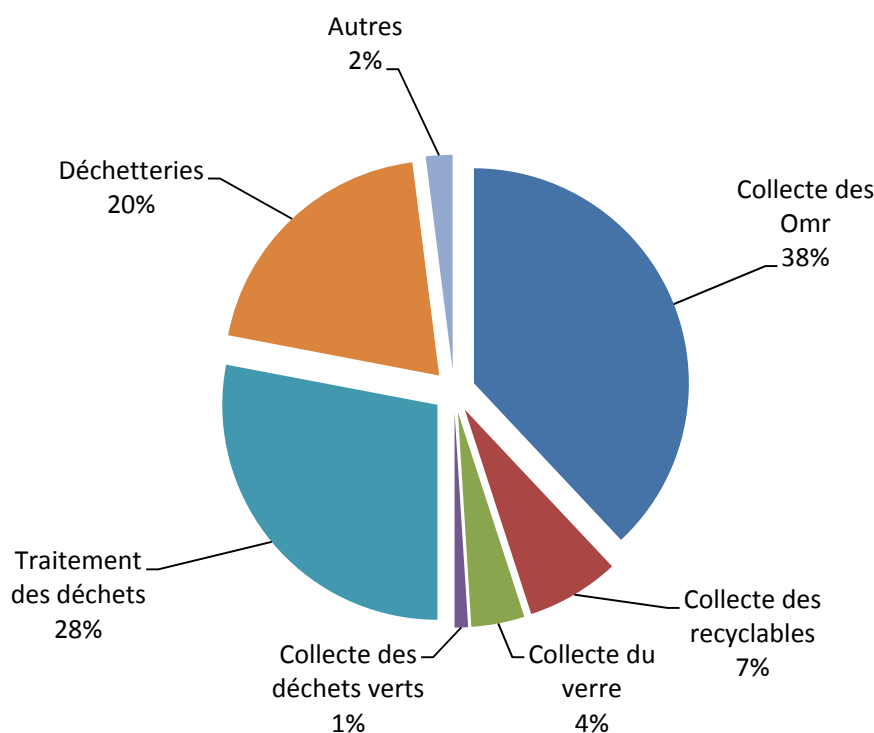
III-2) REPARTITION DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE

	Dépenses	Recettes	Coût net	Coût/tonne
Collecte des déchets	1 447 090 €	113 207 €	1 333 883 €	142 €/tonne
Traitement des déchets	723 068 €		723 068 €	77 €/tonne
Déchetteries	535 545 €	107 631 €	427 914 €	47 €/tonne
Plateformes végétaux	11 554 €		11 554 €	
TOTAL	2 717 257 €	220 838 €	2 496 419 €	

Tableau 3 : Répartition des dépenses et recettes du service

Les prestations de collecte des déchets ménagers résiduels en porte-à-porte constituent la principale dépense de fonctionnement. Au vu de l'évolution prévisionnelle de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), la réduction des tonnages de déchets est l'enjeu prioritaire de ces prochaines années. Afin de relancer la dynamique relative au tri des déchets, qui tend à s'essouffler depuis plusieurs années, deux ambassadeurs de prévention ont rejoint le service dès le début d'année 2019.

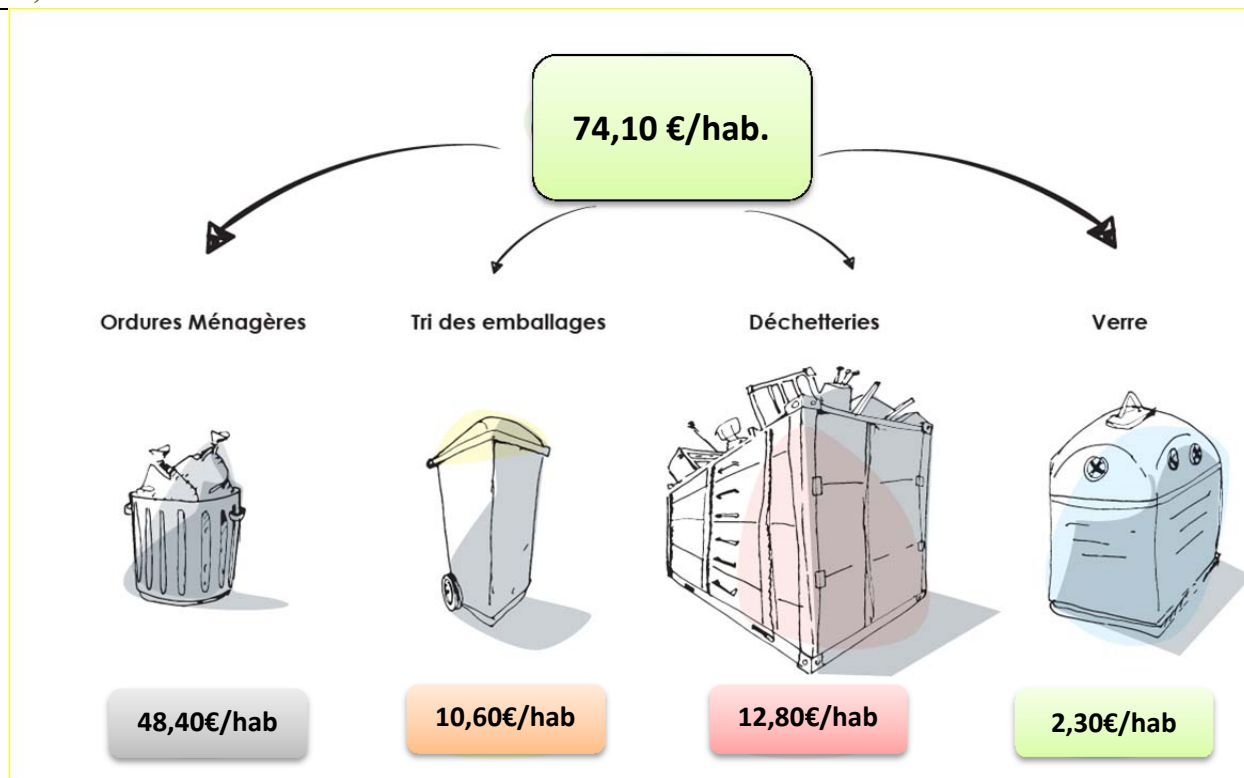
III-3) REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses liées aux prestations de collecte en porte-à-porte (ordures ménagères et recyclables) représentent 46% des dépenses de fonctionnement.

Au regard du caractère très rural et de l'étendue du territoire, la collecte des papiers/cartons en apport volontaire a été privilégiée au détriment de la collecte en porte-à-porte.

III-4) REPARTITION DES COÛTS PAR HABITANT



A ce montant s'ajoute la participation communautaire versée à la recyclerie calculée sur la base de 239 euros/tonne de déchets détournés du circuit des déchetteries communautaires.

Pour l'année 2018, la quantité de déchets captés est évaluée à 162,8 tonnes correspondant à une contribution de 38 912,07 euros.

IV) LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET ASSIMILEES

IV-1) GENERALITES

La collecte des déchets ménagers résiduels est assurée par la société SEPUR en porte-à-porte une fois par semaine. Les déchets sont acheminés au centre d'enfouissement de THIEULLOY L'ABBAYE (80).

Cette collecte intègre également le ramassage des déchets provenant des établissements professionnels et publics.

L'instauration d'une redevance spéciale contribue à mieux rééquilibrer la répartition de la facture liée à la gestion des déchets ménagers et assimilés.

IV-2) EVOLUTION DES QUANTITES COLLECTEES

La quantité de déchets ménagers et assimilés collectée en porte-à-porte tend progressivement à se stabiliser après avoir subi une baisse régulière ces 10 dernières années.

Sur l'année 2018, un habitant a soumis à la collecte 235 kg de déchets ménagers en moyenne, soit une hausse de 4 kg/habitant/an par rapport à l'année précédente.

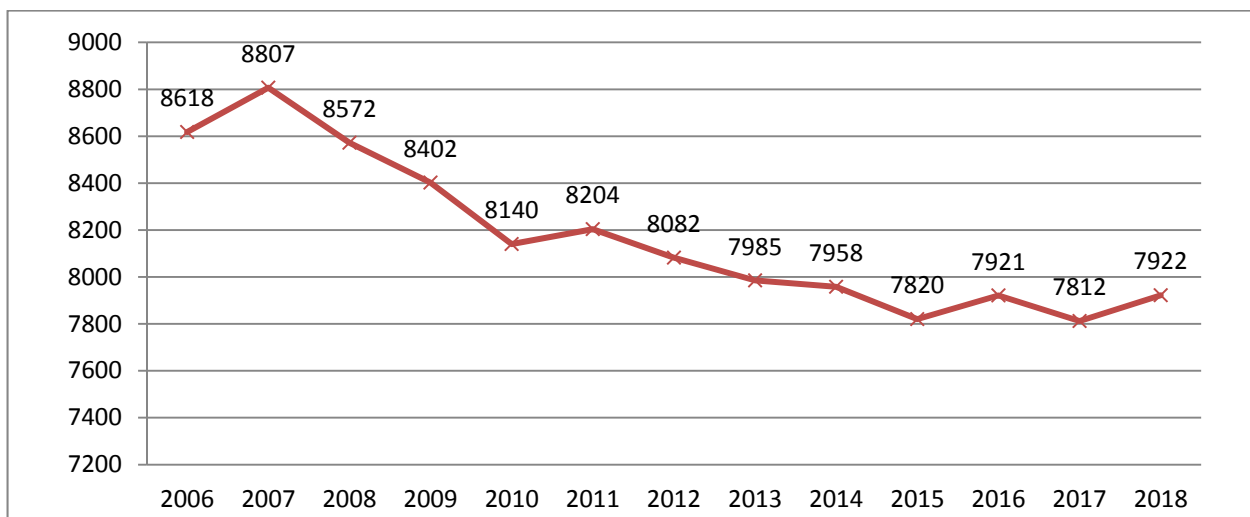


Figure 3 : Evolution des quantités annuelles de déchets collectés (en tonnes)

V) LES PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

A l'exception du verre, les matériaux recyclables sont acheminés vers le centre de tri de THIEULLOY L'ABBAYE (80) pour être transformés dans les usines de recyclage.

Au regard de la diminution progressive des tonnages de déchets recyclables (- 2,8% entre 2017/2018), la CCPV s'est inscrite dans une démarche visant à collecter en apport volontaire les papiers et les emballages en carton, représentant 67,08% du contenu des bacs de tri.

Pour la dernière année, les déchets recyclables (emballages métalliques, bouteilles plastiques, briques alimentaires et papiers/cartons) ont été collectés en mélange dans les bacs de tri.

Ce nouveau dispositif participe à une meilleure maîtrise des coûts, à l'amélioration de la qualité des papiers/cartons et surtout à répondre à l'obligation législative d'étendre les consignes de tri aux autres emballages plastiques d'ici 2022.

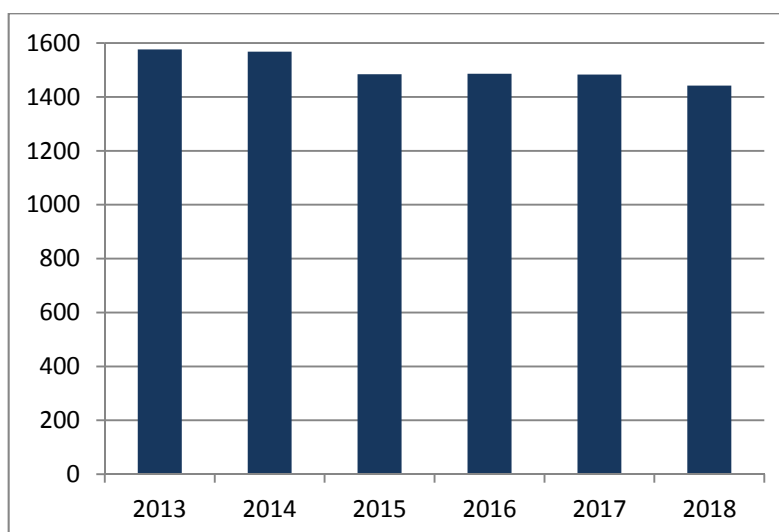


Figure 4 : Evolution des emballages recyclables collectés (en tonnes)

VI) LES DECHETS VERTS COLLECTES EN PORTE-A-PORTE

VI-1) GENERALITES

La collecte des déchets verts en porte-à-porte concerne exclusivement les communes de GRANDVILLIERS, MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS, SONGEONS et ST OMER-EN-CHAUSSEE. Cette collecte s'organise tous les 15 jours du mois d'avril au mois d'octobre selon un calendrier prédéfini. Sont considérés comme déchets verts, les déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles fleurs, tailles et branchages).

Les habitants des 4 communes concernées présentent les tontes et les feuillages dans des poubelles plastiques sans couvercle ; les branchages sont présentés, quant à eux, en fagots ficelés d'une longueur maximum de 1,20 m.

Les déchets verts collectés sont broyés sur la plateforme de FEUQUIERES avant d'être valorisés en agriculture.

Dans un souci d'apporter un nouveau service à ces habitants, la commune de SONGEONS souhaite interrompre la collecte en porte-à-porte, et ce dès 2019, afin de privilégier l'apport volontaire des déchets verts sur une plateforme de proximité.

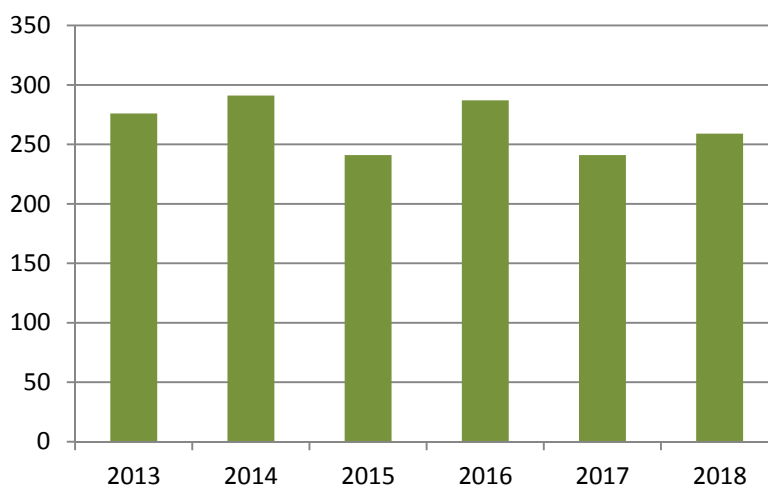


Figure 5 : Evolution des déchets verts collectés en porte-à-porte (en tonnes)

Il faut noter que les quantités de déchets verts collectés sont étroitement liées aux conditions climatiques de l'année.

VI-2) INDICATEURS FINANCIERS

	2015	2016	2017	2018	Moyenne
Coût de collecte	31 202 €	37 151 €	28 864 €	31 821 €	33 084 €

Tableau 4 : Evolution du coût de la collecte en porte-à-porte des déchets verts

VII) LES DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

VII-1) GENERALITES

Les habitants de la Picardie Verte disposent de deux déchetteries communautaires situées sur les communes de FEUQUIERES et de GREMEVILLERS.

Les habitants des communes limitrophes bénéficient également d'un accès aux déchetteries d'AUMALE, CREVECOEUR-LE-GRAND et GOURNAY-EN-BRAY.

Les déchetteries communautaires permettent aux habitants et aux professionnels de déposer leurs gravats, déchets verts, tout-venant, bois, cartons, ferraille, déchets d'équipement électriques et électroniques, ou encore les déchets ménagers spéciaux.

VII-2) INDICATEURS QUANTITATIFS

Les deux déchetteries sont équipées d'un système de contrôle d'accès informatisé permettant de suivre de manière précise l'évolution journalière de la fréquentation des usagers.

Lors des 3 dernières années, la fréquentation moyenne du site de FEUQUIERES est évaluée à 38 000 visites/an et 24 000 visites/an pour le site de GREMEVILLERS.

	2016	2017	2018	Moyenne
Nombre de visites	60 711	62 998	62 497	62 070

Tableau 5 : Evolution de la fréquentation des deux déchetteries

Grâce aux deux déchetteries communautaires, une grande quantité de matériaux est valorisée ou recyclée contribuant ainsi à détourner ce flux du centre d'enfouissement.

	Quantités (en tonnes)	Proportion (en %)
Déchets végétaux	3 400	37%
Bois	1 701	18%
Gravats	1 423	15%
Tout-venant	1 326	14%
Ferraille	322	3%
Déchets électriques	577	6%
Déchets d'ameublement	300	3%
Déchets dangereux	94	1%
Cartons	93	1%
TOTAL	9 236	100%



Tableau 6 : Quantités des principaux flux par ordre décroissant

Les matériaux collectés en faible quantité (piles, batteries, lampes, néons...) sont envoyés vers les filières de recyclage agréées.

Les déchets d'ameublement et électriques, en constante augmentation, bénéficient de soutiens financiers versés par les éco-organismes.

VII-3) INDICATEURS FINANCIERS

Les dépenses 2018

Déchetteries	Personnel et frais de fonctionnement	Prestations de collecte	Prestation de traitement	TOTAL
Feuquières	135 837 €	90 467 €	81 967 €	308 271 €
Grémévillers	82 279 €	57 617 €	76 956 €	216 852 €
TOTAL	218 116 €	148 084 €	158 923 €	525 123 €

Tableau 7 : Répartition des dépenses de fonctionnement des déchetteries

Les recettes 2018

Déchetteries	Vente de matériaux	Soutien éco-organismes	Apports professionnels	TOTAL
Feuquières	23 571 €	11 889 €	13 491 €	48 951 €
Grémévillers	13 542 €	26 254 €	2 576 €	42 372 €
TOTAL	37 113 €	38 143 €	16 067 €	91 323 €

Tableau 8 : Répartition des recettes de fonctionnement des déchetteries

Les recettes directes perçues en 2018 couvrent 17,40% des dépenses de fonctionnement des déchetteries.

VIII) L'EVOLUTION DU COÛT PAR HABITANT

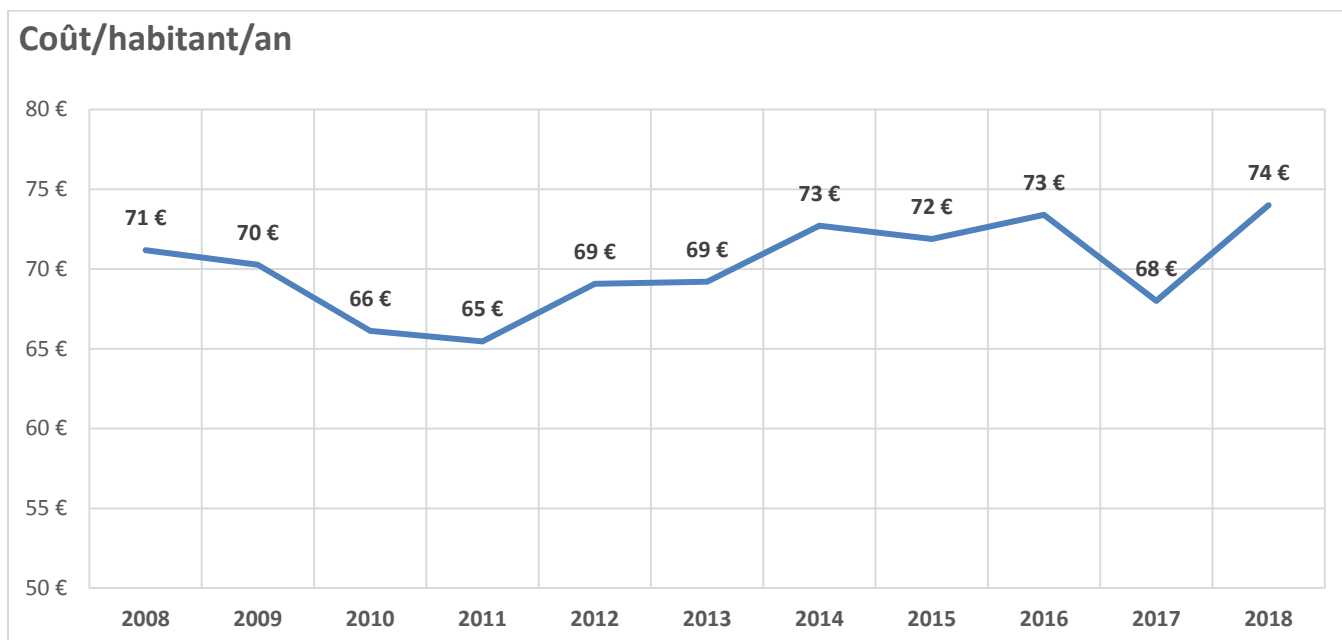


Figure 6 : Evolution annuelle du coût par habitant